



La Région vous consulte sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Venez donner
votre avis



Suivez-nous sur :



Enquête publique
16 septembre / 16 octobre 2019

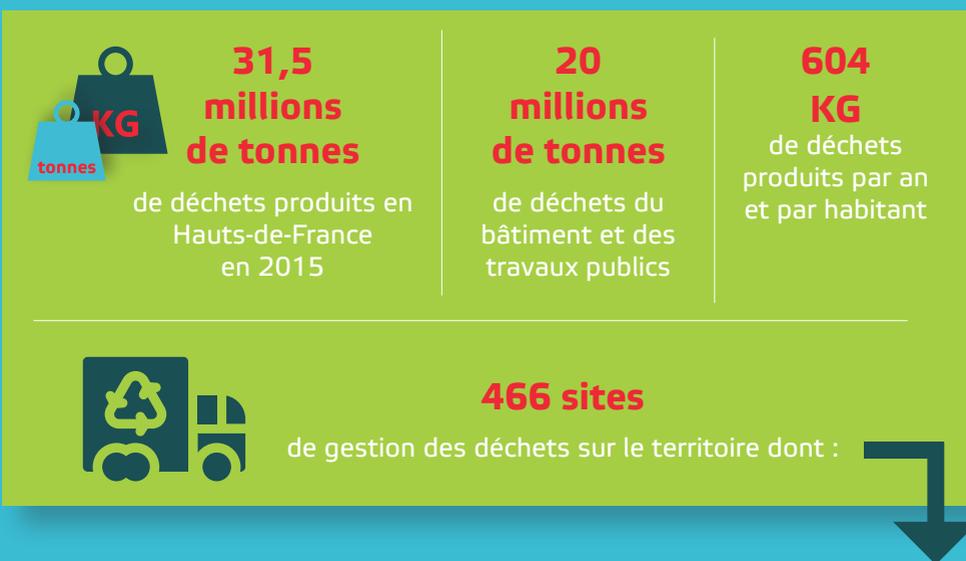
Donnez votre avis sur :
registre-numerique.fr/prpgd-hauts-de-france



Depuis la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la Région est compétente pour élaborer et assurer le suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Ce document de planification concerne tous les flux de déchets produits et traités dans la région quels que soient leurs natures ou leurs producteurs. Cette compétence confère à la Région un rôle d'animation dans le cadre de l'élaboration et du suivi de ce document. Le PRPGD est accompagné d'un rapport environnemental conformément à l'article L-122-6 et R 122.20 du Code de l'Environnement.

Les déchets en Hauts-de-France

(sur la base d'un état des lieux 2015)



Qu'est-ce que le PRPGD ?

Le PRPGD a pour objectif de coordonner l'ensemble des actions des pouvoirs publics et des organismes privés en matière de prévention et de gestion des déchets. Il précise les différents objectifs de prévention, de recyclage, de valorisation à atteindre ainsi que les actions, les services et les équipements à mettre en œuvre pour y parvenir.

● Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) compte :

- 20 orientations déclinées en prescriptions et recommandations d'actions ;
- articulées autour de 4 leviers : « agir », « expérimenter », « innover » et « animer ».

● Ces orientations sont regroupées selon 2 axes généraux de la gestion des déchets : « réduire les déchets à la source » et « collecter, valoriser, éliminer ». Un axe « économie circulaire » complète le dispositif et 3 Orientations s'attachent à préciser les modes de gouvernance du PRPGD.

● Un rapport environnemental complète le PRPGD.

Pourquoi une enquête publique ?

● L'enquête Publique du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets constitue l'ultime étape de la procédure d'instruction avant la décision définitive de l'assemblée régionale fin 2019.

● Son objectif est de recueillir l'avis des citoyens et des acteurs économiques sur un projet qui les impactera au quotidien puis l'intégrer, s'il se justifie, dans le document final.

Comment consulter le PRPGD ?

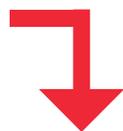
● Vous pouvez consulter le PRPGD et son rapport environnemental sur les sites internet suivants :

- Région Hauts-de-France : hautsdefrance.fr
- Préfecture de la Région : prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
- Sur le site dédié : registre-numerique.fr/prpgd-hauts-de-france

● Pendant toute la durée de l'enquête, vous pouvez consulter le dossier d'enquête publique, sur un poste informatique aux jours et heures habituelles d'ouvertures :

- à l'Hôtel de Région à Lille
- dans les antennes régionales situées à Amiens, Clermont, Frévent, Hazebrouck, Saint Quentin, Soissons
- dans les mairies d'Abbeville, Chantilly, Desvres, Douai, Lens, Lomme, Maubeuge, Péronne, Valenciennes

● Les demandes d'informations ou de communication du dossier d'enquête, peuvent être adressées, aux frais du demandeur,



à Monsieur Laurent Roussel, responsable du projet,
par voie postale à
l'Agence Hauts-de-France 2040
151 avenue du Président Hoover
59555 Lille Cedex,
ou par voie électronique à laurent.roussel@hautsdefrance.fr



Je donne mon avis sur le PRPGD !



Je donne mon avis sur le PRPGD !

Donnez votre avis sur le PRPGD !

● Dès ouverture de l'enquête, vos observations et propositions peuvent être recueillies :

- par écrit sur le registre ouvert à cet effet dans les 15 lieux physiques d'enquête publique (voir liste ci-après)
- par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête du PRPGD, à la Région Hauts-de-France, Agence 2040 service transition climatique et planification des déchets, 151 Avenue du Président Hoover - 59 555 Lille Cedex
- par voie électronique : registre-numerique.fr/prpgd-hauts-de-france

● Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, est déposé dans les lieux désignés ci-après sur les cinq départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations et propositions.

Retrouvez tous les lieux et horaires de permanence des commissaires enquêteurs

LIEUX

ABBEVILLE
Hôtel de ville
1, place Max Lejeune
80101 Abbeville

AMIENS
Antenne régionale
15, mail Albert 1^{er}
80000 Amiens

CHANTILLY
Hôtel de Ville
11 Avenue du Maréchal Joffre,
60500 Chantilly

CLERMONT
Antenne régionale
4, Avenue des déportés
60600 Clermont

DESVRES
Hôtel de Ville
Place Léon-Blum
62240 Desvres

DOUAI
Hôtel de Ville
83, rue de la mairie
59508 Douai Cedex

FREVENT
Antenne Régionale
2, rue des Lombards
62270 Frévent

HAZEBROUCK
Antenne Régionale
222bis, rue de Vieux Berquin,
59190 Hazebrouck

DATES ET HORAIRES DE PERMANENCE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Mercredi 18 septembre	15h à 18h
Mercredi 25 septembre	9h à 12h
Vendredi 04 octobre	14h à 17h
Jeudi 10 octobre	9h à 12h

Lundi 23 septembre	14h à 17h
Mercredi 25 septembre	9h à 12h
Mardi 01 octobre	9h à 12h
Vendredi 11 octobre	14h à 17h

samedi 21 septembre	9h à 12h
vendredi 27 septembre	14h à 17h
mardi 01 octobre	14h à 17h
samedi 12 octobre	9h à 12h

Lundi 23 septembre	14h à 17h
mercredi 02 octobre	9h à 12h
jeudi 10 octobre	14h à 17h
mercredi 16 octobre	14h à 17h

mercredi 18 septembre	14h à 17h
mardi 24 septembre	9h à 12h
mardi 08 octobre	9h à 12h
mercredi 16 octobre	14h à 17h

Vendredi 20 septembre	9h à 12h
lundi 30 septembre	14h à 17h
Mercredi 02 octobre	9h à 12h
mercredi 09 octobre	14h à 17h

jeudi 19 septembre	14h à 17h
vendredi 27 septembre	9h à 12h
jeudi 3 octobre	14h à 17h
lundi 14 octobre	9h à 12h

mardi 17 septembre	14h à 17h
mercredi 25 septembre	9h à 12h
jeudi 03 octobre	14h à 17h
lundi 14 octobre	9h à 12h

LIEUX

LENS
Hôtel de Ville
17 bis, place Jean-Jaurès
62300 Lens

LOMME
Hôtel de Ville
72 Avenue de la République
59461 Lomme

MAUBEUGE
Hôtel de Ville
Place du Dr-Pierre-Forest
59607 Maubeuge

PERONNE
Hôtel de ville
Place Louis Daudré
80201 Péronne

SAINT-QUENTIN
Antenne régionale
9, place Lafayette
02100 Saint Quentin

SOISSONS
Antenne régionale
Parc Gouraud, 2 allées des
Nobels 02200 Soissons

VALENCIENNES
Hôtel de Ville
Place d'Armes
59304 Valenciennes

DATES ET HORAIRES DE PERMANENCE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

Lundi 16 septembre	14h à 17h
Mardi 24 septembre	9h à 12h
Vendredi 04 octobre	15h à 18h
Mercredi 16 octobre	9h à 12h

samedi 21 septembre	9h à 12h
jeudi 26 septembre	14h à 17h
Vendredi 4 octobre	14h à 17h
samedi 12 octobre	9h à 12h

mardi 17 septembre	14h à 17h
samedi 28 septembre	9h à 12h
samedi 05 octobre	9h à 12h
mercredi 16 octobre	14h à 17h

Vendredi 20 septembre	14h à 17h
Lundi 30 septembre	9h à 12h
Lundi 07 octobre	9h à 12h
Mercredi 16 octobre	14h à 17h

mercredi 18 septembre	9h à 12h
mercredi 25 septembre	14h à 17h
Jeudi 03 octobre	14h à 17h
vendredi 11 octobre	9h à 12h

Vendredi 20 septembre	14h à 17h
vendredi 27 septembre	9h à 12h
lundi 7 octobre	14h à 17h
mardi 15 octobre	9h à 12h

samedi 21 septembre	9h à 12h
jeudi 26 septembre	14h à 17h
vendredi 04 octobre	14h à 17h
samedi 12 octobre	9h à 12h